



MACHILLY

NOVEMBRE 2012

Parution N° **104**

Le Mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

Compte-rendu séances du 22/10/12 et du 19/11/12	2
Machilly au quotidien: ■ un point sur la fibre optique ■ Service infirmier	6
Du côté de l'agglomération: ■ la carte gourmande ■ café des parents	7
Du côté des associations: ■ l'ADMR recrute ■ le loto du foyer rural	8
Ecole de musique L'Harmonie	9
Des sapins à décorer	10

En prélude à la période des fêtes qui s'annonce, il vous est proposé un moment de bonheur et de nostalgie par la projection d'un film sur la vie du village. Ce sont les années 1975 à 1979 qui vont nous offrir des instants de joie et nous permettre de revisualiser des scènes que nous avons connues et pour certains, bien sûr, d'en avoir été les acteurs: écoliers, mariés...

Ces films en super 8 ont été transcrits sur des supports DVD grâce à l'action d'Yves Lionnet que je remercie. Cette fois, il sera possible d'en obtenir une copie car la première était défectueuse.

C'est le **mardi 18 décembre à 20h00** à la salle des fêtes que se déroulera la projection et que vous pourrez vous procurer une copie de ces films.

Pas de doute que vous serez nombreux à partager, l'espace d'une soirée, la vie du village il y a 40 ans.

Jacques Bouvard

Les écoliers ont couru et récolté 1166 € pour Ela !



Le record de l'an passé, soit 900 € récoltés pour Ela (association européenne contre les leucodystrophies), a été pulvérisé vendredi 26 octobre. Les écoliers ont couru beaucoup plus que le temps imparti: 7mns pour les 3-4 ans, 12 pour les 5-7 ans et 20 pour les 8-10 ans.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22 OCT 2012

Salle d'animation rurale

Une nouvelle clause dans le contrat de location de la salle interviendra à compter du 1er janvier 2013. Elle stipulera le paiement d'une caution supplémentaire par chèque de 100 € qui sera encaissée dès lors que le nettoyage des locaux ne sera pas effectué correctement. « Lors d'un nettoyage insuffisant de la salle d'animation rurale à la remise des clés, la caution de 100€ restera acquise à la Commune de Machilly. » Cet ajout concerne également les associations.

Mme Delannoy Dulcinda fait remarquer que de nombreux dysfonctionnements existent (toilettes...) et demande une intervention dans des délais plus rapides du service technique. M. Plagnat JP précise qu'il s'agit la plupart du temps de pannes répétitives dues à une mauvaise utilisation des équipements et que ce problème est également récurrent au groupe scolaire et que l'agent technique étant seul, ne peut répondre instantanément à toutes les demandes.

Monsieur le Maire expose que les inconvénients liés à la salle d'animation rurale, bruit à l'extérieur notamment lorsque les portes restent ouvertes, amènent des plaintes des riverains. Il propose de poser un appareil qui lors d'un certain nombre de décibels coupe l'électricité. L'installation de cet équipement fera l'objet d'une étude qui sera communiquée au Conseil Municipal. En ce qui concerne l'impossibilité pour l'agent du service technique d'assumer tout l'entretien communal, une étude est en cours pour analyser la situation au regard des réparations courantes et l'entretien du matériel.

Route du Salève

Fin des travaux. Mme Deremble Catherine déplore que malgré la réalisation de ces travaux, la vitesse des véhicules empruntant cette voie continue et relève qu'elle est surtout du fait des riverains de la fin de cette rue et demande les contrôles de vitesse par radar.

Monsieur le Maire précise que la réglementation par panneau d'une vitesse à 30 km/h sera appliquée prochainement, que ces contrôles seront effectués et que la végétation nouvellement implantée devrait réduire la vitesse en prenant de l'ampleur en diminuant

la vision.

Mme Delannoy Dulcinda souhaite que lors de la réalisation du parking route du Salève, les points de dépôts puissent être enterrés. Monsieur le Maire précise que les points enterrés sur le territoire communal font l'objet d'un programme étalé dans le temps.

Route de Couty

M. Lecoq Eric sollicite également le contrôle de vitesse par radar route de Couty.

Mme Moille-Pasini Elisabeth présente les travaux d'électricité qui vont intervenir au cours du 2ème semestre 2013 route de Couty, 15 foyers lumineux seront implantés.

Décisions budgétaires

Le Maire expose qu'une demande de régularisation est effectuée par la Trésorerie d'Annemasse afin d'émettre titre et mandat et permettre le prélèvement de la contribution du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2012 sur les avances de fiscalité directe locale de la commune de Machilly.

Indemnité de conseil du receveur municipal

Vu la demande du receveur municipal ayant eu en charge la trésorerie d'Annemasse durant l'année 2012, formulée au titre des arrêtés interministériels des 16 décembre 1983 et 12 juillet 1990 permettant aux collectivités locales de verser au receveur municipal une indemnité fixée selon les modalités de calcul pour la période d'exercice du 1er AVRIL au 31 DECEMBRE 2012, une indemnité d'un montant de 307,19 € sera attribuée pour la période reprise ci-dessus.

Demande de subvention du foyer rural

Depuis plusieurs années, le Foyer Rural organise le repas annuel des aînés de la commune de Machilly et n'a pas sollicité d'aide financière. Au titre de 2011, cette association sollicite pour cette même manifestation, une subvention d'un montant de 2 744,00 € qui est accordée.

Demande de subvention de la cantine

Le Maire communique le devis établi par Micro Création à la demande de la Cantine des

Framboises afin d'informatiser la gestion de la restauration scolaire. Considérant l'intérêt de cette nouvelle gestion, il sera accordé une participation communale sous forme de subvention à la Cantine des Framboises pour le montant total soit: 2667.08 € en 2013.

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunications route du Léman

En date du 04 octobre 2010, le Conseil Municipal a approuvé le projet et voté le financement prévisionnel de l'opération sous forme d'annuités. Compte-tenu de ces décisions, le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie a mis en oeuvre les travaux dans le cadre de son programme 2010.

Les travaux étant terminés, la dépense totale de l'ensemble des opérations y compris les honoraires de maîtrise d'oeuvre et frais généraux du SYANE s'élève à la somme de 40 086,09 €.

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie a assuré le financement des travaux restant à la charge de la commune par un emprunt au taux d'intérêt de 3,59 % et un amortissement constant.

Ces caractéristiques d'amortissement résultent des conditions des emprunts dont a bénéficié le SYANE pour assurer le financement de l'ensemble des travaux du programme d'électricité de l'année 2010.

Compte-tenu de la participation accordée pour l'ensemble des opérations, la Commune de Machilly doit rembourser au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie la somme de 25 304,89 € dont 24 137,33 € remboursables sur annuités et

1167,56 € correspondant aux frais généraux remboursables sur fonds propres.

Compte-tenu des acomptes versés au titre des frais généraux, soit la somme de 978 €, il reste dû la somme de 24 137,33 € au titre des travaux et de 189,56 € au titre des frais généraux.

Abri de jardin route de Révilloud

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 16 septembre 2011, il avait été décidé l'achat d'un terrain comportant un abri de jardin et un poulailler situé route de Révilloud.

Il semblerait judicieux afin d'éviter des problèmes liés à l'éventualité d'une occupation illicite ou risques d'incendie de proposer à la vente l'abri de jardin ; la forme proposée est le démontage par l'acquéreur et se fera par offre de prix sous pli fermé.

QUESTIONS DIVERSES

Illuminations Find'Année :

Acceptation du devis établi par SPIE :
2 880,50 € ht

Portique lac côté golf:

Acceptation du devis de 2 010,00 € ht
(travaux en 2013)

Marché :

Une requête du responsable des commerçants consistant à solliciter l'installation du marché sur le parking de la salle d'animation rurale à compter du printemps prochain, a été rejetée pour la raison suivante: vu le constat d'échec du marché qui se tenait auparavant sur le parking de la gare, les causes ne sont pas imputables au lieu d'installation mais au manque de continuité et de variétés dans les produits présentés.



Source Aline Martin



Source Aline Martin

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 Nov 2012

Interventions Elus

Gérard STEHLE présente les divers points abordés au cours de la réunion de la Commission Communication d'Annemasse-Agglo qui s'est déroulée le 31 octobre :

Voeux de l'Agglo : Le thème traitera du tourisme et des attraits du territoire.

Déménagement de l'Hôtel de l'Agglo : il se déroulera les 29 et 30 novembre ; les services seront fermés et seront à nouveau opérationnels le 3 décembre.

Site Intranet : le nouveau site sera présenté lors des Voeux de l'Agglo ; les élus auront accès à l'annuaire des agents et des élus et à tous les documents autorisés.

Marketing territorial : la population sera associée aux grands projets de l'agglo. Les travaux entrepris amènent des nuisances pour une période assez longue. L'intérêt est donc de présenter aux habitants les enjeux visés afin de supporter dans les meilleures conditions d'esprit le déroulement de ces travaux.

Jacques BOUVARD expose les problèmes rencontrés suite à une installation de gens du voyage sur le territoire de la commune de Reignier.

Jean-Paul PLAGNAT communique le changement de Président à l'Association de Pétanque de Machilly, Monsieur GARIN Lionel prend la suite de Madame MAES.

Ouverture d'une ligne de trésorerie complémentaire

La ligne de trésorerie d'un montant actuel de 100 000 € sera complétée dans l'attente du reversement du produit de la vente de l'immeuble "DUTIL" pour être portée à 150 000 €.

Dératisation

Dans le cadre de la campagne de dératisation, il a été remarqué que les Communes de Saint-Cergues et Juvigny n'y participent pas. Réponse du SIFOR : *"effectivement, ces communes ne font pas l'objet de dératisation car, en effet, le Foron sur ces communes n'est pas très urbanisé de part et d'autre et il n'y a pas ou peu de pressions humaines qui amèneraient des déchets qui représentent une*

source de nourriture pour les rats".

Inventaire Frayères

Par courrier en date du 17 juillet, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords présente le projet d'inventaire de frayère. Celui-ci a été établi au niveau national selon trois inventaires de parties de cours d'eau ou de lit majeur. L'objectif de ce classement est de réprimer de manière plus importante les travaux en cours d'eau entraînant la destruction de frayères s'ils sont réalisés sans autorisation ou déclaration.

La Commune de MACHILLY n'est pas concernée par cette activité. Aucune observation particulière n'est formulée.

Financement travaux électricité Route de Couty

Les travaux de Couty s'élèvent à 496 117 € TTC :
Mise en souterrain du réseau + branchements pour l'électricité 303 884 €

Eclairage public + génie civil et réseau 96 117 €

Mise en souterrain France Télécom 96 117 €

Participation du SYANE 239 945 €

Participation de la commune 256 172 €

Frais à la charge de la commune 14 882 €

Les travaux devraient débuter à la fin du 2ème semestre 2013.

Versement participation Halpades

Une demande de participation pour un montant de 8 440 € avait reçu un avis favorable par délibération en date du 8 novembre 2010 et concernait la différence de coût avec les prestations proposées par Halpades pour l'opération de réhabilitation de "l'ancienne poste", dénommée Résidence les Mésanges et la réalisation de 2 PLAI. Une écriture modificative comptable est établie pour procéder à ce versement.

Subventions

UFOVAL : Prise en charge du séjour des enfants concernés pour un montant de 106,40 € au titre de 2012 et reconduction pour l'année 2013 à hauteur de 2,90 € par jour.

Club des Framboisines : 250 € pour 2013

Ecole Saint-François : rejet de cette demande de financement, les enfants scolarisés dans cet établissement le sont suite à un choix personnel de leurs parents, la Commune de MACHILLY par

son groupe scolaire et les services de cantine et péri-scolaires existants est en mesure de les accueillir.

MUTAME : 78 €

Les Restos du Coeur : rejet, une subvention est déjà accordée par l'intermédiaire d'Annemasse Agglo

Sou des Ecoles : 216 € pour financer des sapins proposés à l'achat par cette association. Ils seront répartis à plusieurs emplacements de Machilly.

Modification des statuts de la communauté d'agglomération

Le Conseil Communautaire a décidé par délibération du 10 octobre 2012 d'engager une procédure de modification des statuts portant sur le siège social et la participation de la Communauté à l'élaboration de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de l'Arve (SAGE). Ce transfert de compétences doit être soumis au conseil municipal de chaque commune concernée. Deux points :

- Siège transféré au futur lieu du nouvel ensemble : 11, rue Emile Zola
- Annemasse Agglo a 6 représentants auprès du SAGE. Afin de participer à son financement, la nouvelle compétence traitera de l'élaboration du SAGE.

Demande achat supplémentaire de livres groupe scolaire

Achat de livres afin de participer à un concours de lecture pour un montant qui s'élève à 163,35 €.

Demande de soutien section syndicale CGT Transport Bus Tac

Lecture des doléances émises par courrier en date du 15 octobre de la Section Syndicale CGT des Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne BUS-TAC et sollicitant le soutien des communes face à leurs conditions de travail devenues difficiles. Le Conseil Municipal en prend acte mais n'a pas compétence en la matière.

Régularisation

Il est nécessaire que certains comptes budgétaires soient alimentés pour permettre la prise en charge des dépenses jusque la fin de l'exercice 2012.

QUESTIONS DIVERSES

Recensement des frontaliers

Il sera procédé à un recensement des frontaliers en "porte à porte" par les conseillers municipaux eux-mêmes au cours de l'année 2013.

France Télécom

L'autorisation est accordée à France Télécom de proroger les permissions de voirie existantes sur le territoire communal jusqu'au 31 décembre 2028 pour les travaux d'entretien et de dépannage.

Proposition vente terrains

Une proposition de vente de parcelles de terrains à la commune est faite par un propriétaire. Une évaluation sera demandée à France Domaines.

Police Municipale Intercommunale des Voirons

Le Maire fait part d'une demande du Chef de Service pour le recrutement d'un agent et le port d'armes. Après discussion, le Conseil Municipal émet les observations suivantes : devant les statistiques présentées, il ne semble pas utile de procéder au recrutement d'un agent supplémentaire. Par ailleurs, il est demandé d'accentuer la verbalisation. Le port d'armes ne semble pas justifié devant la population "nocturne" actuelle, qui ne semble pas présenter une dangerosité équivalente à celle de grands centres urbains.

Crèche intercommunale

Après une nouvelle réflexion sur le projet de crèche intercommunale entre les communes de Saint-Cergues, Juvigny et Machilly, le projet est maintenu en ce qui concerne l'apport de ce nouveau service et sera conduit à son terme. Une étude est sollicitée afin de définir les conditions financières ainsi que celles pour la réalisation de l'équipement à construire.

Machilly au quotidien.....



Fibre Optique

Le SYANE a engagé la réalisation d'un réseau d'initiative publique très haut débit, desservant 255 communes de la Haute-Savoie.

Une première étape a été initiée avec, pour priorité, la couverture du monde économique, indispensable pour le développement de la Haute-Savoie. Le projet du SYANE et son planning de déploiement répondent à cette attente avec l'objectif de desservir, d'ici 5 ans, sur les territoires couverts par le Syndicat, 90% des entreprises et près de la moitié des foyers. La couverture sera complétée à l'horizon 10-12 ans avec 90% des particuliers raccordés.

En anticipation de la réalisation du réseau départemental très haut débit, le SYANE investit d'ores et déjà en posant des fourreaux supplémentaires pour accueillir la future fibre optique, dès qu'une opportunité de travaux se présente, sous sa maîtrise d'ouvrage, ou sous celle d'un tiers.

Machilly a déjà accueilli les travaux et il faut savoir que notre commune n'est pas un territoire couvert par le syndicat, cela revient à dire qu'il faudra attendre que des opérateurs privés proposent de relier la fibre optique aux logements, et ce dans une quinzaine d'années!



Très Haut Débit :
vers un New Deal numérique ?



Service infirmier



Suite au départ à la retraite de Martine Kopec, une nouvelle infirmière Nathalie Tornier est venue rejoindre Didier Boixados au cabinet infirmier.

Cette nouvelle équipe assure les soins au cabinet: **80 route des Framboises** sur rendez-vous et les soins à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Continuité de soins tous les jours de l'année, dimanche et jours fériés inclus.

Il suffit de les joindre au **04.50.94.60.39**

AVIS DE VENTE

La commune de Machilly met en vente
un chalet pouvant servir d'abri de jardin

DESCRIPTIF

Superficie:

15 m²

1 seule pièce

1 petite terrasse

constat d'amiante négatif

Conditions de vente:

A démonter sur place par l'acquéreur et transport par ses soins.

Prix:

L'offre de prix doit être présentée sous pli cacheté et comportant à l'intérieur de l'enveloppe: nom, adresse et téléphone du soumissionnaire.

Attribution:

Se fera **au plus offrant**. Date limite: 31 décembre 2012

Visite:

Sur rendez-vous par téléphone.

Contact en mairie : **Mmes TOINET Sophie ou SCREVE Claudine**
04.50.43.51.94



Bâtiment construit par les chalets Tardy

Du côté des associations



L'ADMR DES VOIRONS St-Cergues recrute des bénévoles

**Notre association participe depuis plus de 25 ans
au développement des services d'aide à domicile**

Nos missions:

- Mettre en place et gérer des prestations d'aide à domicile adaptées aux attentes des personnes aidées (personnes âgées, handicapées, dépendantes, célibataires, familles...)
- Employer le personnel d'intervention
- Développer une action collective et solidaire permettant de créer et d'amplifier le lien social

Etre bénévole dans notre association ADMR, c'est:

- Etre un acteur de la vie sociale et un créateur de lien social
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes

- Choisir ses missions et son type d'engagement: occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier,...)
- Choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées ou handicapées).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.

Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter:

**65 rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
04.50.43.54.69**

Admr.les.voirons@cegetel.net

Le Foyer rural

MACHILLY
SAM 19 JANVIER
Soupe à l'oignon offerte
LOTO dès 20h30
OUVERTURE DES PORTES: 19H30
15 parties de 2 quines et 2 cartons
16 ème partie 1 carton sec
22 € les 3 cartons Renseignements Réservations 06 45 41 86 98
1 carton offert pour tout achat avant le 30 décembre
Foyer Rural
Buvette - Sandwiches - Hot-dogs

le dauphiné Mardi 6 nov 2012 page 9
LOCALE EXPRESS

MACHILLY
Les aînés à la fête
■ C'était ce dimanche jour de fête pour les 65 ans et plus qui étaient invités à la salle des fêtes de Machilly décorée en noir et blanc. Sur les murs, des reproductions de photos du Machilly d'antan rappelant certainement des souvenirs aux plus anciens. Une soixantaine de personnes était inscrite, mais huit, fatiguées ou malades avaient dû renoncer. Parmi les invités, Raymond Bardet, conseiller général et Martine Kopec, maire adjointe remplaçant le maire absent. Au nom du foyer rural, le président Yves Lionnet souhaitait aux présents la bienvenue, soulignant : « Ce sont vous qui nous avez instruits, formés, enseigné la vie, qui êtes disponibles disposant de compétence et d'une expérience peu commune ». Le repas était animé par Gigi qui a charmé son auditoire par des airs de circonstance. Chacun est reparti avec un beau cadeau.



Ecole de Musique

Objectifs :

L'école de Musique de Machilly / St-Cergues LANNACROCHE est une école associative qui a pour objectif de former à la pratique de la musique et au plaisir de jouer d'un instrument. Par une action éducative, elle contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant. Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux.

Formation instrumentale : Discipline qui permet aux élèves d'apprendre un instrument, en cours individuels, le choix de l'instrument se fait dès le deuxième trimestre de la 1ère année: Clarinette, Trompette, Batterie, Flûte, Cor, Percussion, Saxophone, Trombone, Guitare, Hautbois, Tuba/Euphonium, Piano

Pour tous renseignements, contacter le directeur : Mr Christophe DEPIERRE
06.13.01.93.35
ecolelannacroche@hotmail.fr
Ecole de Musique Lannacroche,
290 route des voirons - 74140 MACHILLY

Formation musicale :

Discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musicale et de culture musicale indispensable pour apprendre un instrument, proposée en cours collectifs dès 6/7 ans.

L'Eveil Musical :

Discipline ludique, qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle, et la découverte des instruments, proposée dès 5 ans.

Pratique collective :

La pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de Musique, à travers les différents ateliers proposés, dès la deuxième année d'instrument :

- Orchestre junior
- Big Band Jazz
- Divers ensembles musicaux

L'Harmonie



HARMONIE municipale
MACHILLY
ST CERGUES

CONCERT

autour de la **CLARINETTE**
avec la participation d'**Agnès INO**

*Au programme, le Concerto n°1
de Carl Maria von Weber*

En 1ère partie,
l'Orchestre Junior de Lannacroche

SAMEDI 5 JANVIER 2013
20h30
Salle des Fêtes de Machilly
Entrée libre

Du côté de l'agglo...



LA CARTE GOURMANDE

Spécial bon plan!



Envie de découvrir un nouveau restaurant?
D'invitez des proches?
De partager un moment gastronomique entre amis, en couple, en famille...
La carte Gourmande, c'est la bonne astuce pour faire réduire votre addition!

Découvrez 24 restaurants du Genevois et du Chablais.
Pour **1 repas acheté = 1 repas offert** !

En vente au prix de 52€ à Annemasse les Voirons Tourisme.

La **Carte Gourmande** est utilisable la semaine et le week-end (sauf mentions spéciales). Elle n'est pas valable les jours fériés, fête des mères, fête des pères, St Valentin, Noël, Pâques et réveillons.



Café des parents

Dans le cadre de la Maison Des Adolescents 74 Rouge Cargo, met en place un « café des parents » dédié aux parents d'adolescents se questionnant sur leur positionnement éducatif. Ces rencontres sont animées par une Assistante sociale et une Psychologue.

Pour plus d'informations: www.maison-des-adolescents-74.com





ANNEMASSE
LES VOIRONS
TOURISME

Découvrez, vivez,
Annemasse et sa région!

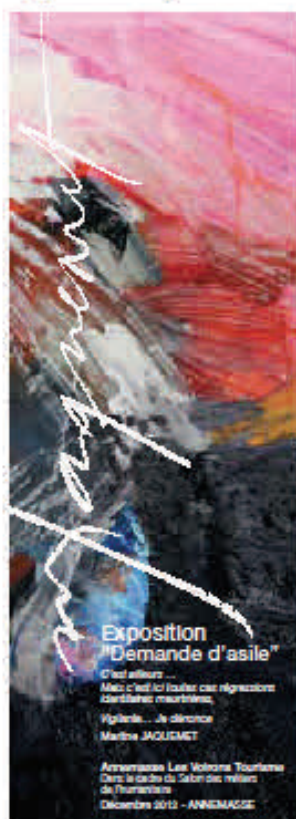
Annemasse, le 29 novembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPOSITION

«Demande d'asile» par Martine Jaquemet

*«C'est ailleurs... Mais c'est ici toutes ces régressions identitaires meurtrières,
Vigilante... Je dénonce.» Martine Jaquemet*



L'artiste peintre lucingeoise, Martine Jaquemet, interpellée par la thématique de l'engagement humanitaire, présente une exposition poignante: **«Demande d'asile»**.

Dans le cadre de la troisième édition du **Salon des Métiers de l'Humanitaire**, Annemasse les Voirons Tourisme vous invite à découvrir son travail, **du 1^{er} au 15 décembre 2012** dans les locaux de l'Office de Tourisme (Place de la Gare à Annemasse).

Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 13h30 et de 13h30 à 16h30. Entrée libre et gratuite.

 annemasse-lesvoirons.com



Contact presse : Audrey Coupat - a.coupat@annemasse-lesvoirons.com - +33 (0)4 50 95 88 95



Mairie de Machilly

290 route des Voirons
74140 MACHILLY

Téléphone : 04.50.43.51.94
Télécopie : 04.50.94.62.90
Messagerie : mairie@machilly.fr

NOUS CONTACTER

Retrouvez-nous sur
le web:
www.machilly.fr

Directeur de la publication:
Mairie de Machilly
Rédaction: Claudine Scrève,
Virginie Besson, Service
Communication
Conception - Réalisation:
Virginie Besson
Impressions:
Mairie de Machilly



POUR AVIS



Sapins à décorer !

Pour une commune parée de ses plus beaux habits pour les fêtes de fin d'année, la Mairie lance l'opération « Décorons notre commune avec les Sapins de Noël ».

Chacun peut décorer les sapins à sa guise, mais toujours dans un esprit de fête et de partage. Les sapins parés, placés dans la commune, donnent des airs de fête à Machilly

Vous pourrez les trouver:

- ⇒ **Route du Chamenard** : départ des chemins du Sauget et de la Tour de Langin.
- ⇒ **Entre les résidences des Framboises et des Mé-sanges**
- ⇒ **Près de l'entrée de la salle d'animation rurale**
- ⇒ **Au croisement des routes du Salève, du Léman et de Couty.**



PETIT DÉJEUNER CONTÉ

Dimanche 16 Décembre 2012
à la Salle Communale de St-Cergues
de 9h à 11h

Tarifs :
6€ Adultes
4€ Enfants
(jusqu'à 12 ans)

Tout Public

Les enfants doivent
être accompagnés
d'un adulte

Réservez avant
le 14 Décembre

Il était
une
fois

Avec Immaculée

Ne manquez pas
notre invité surprise !!

Inscription et Infos à la MJC des Voirons
04 50 43 58 30
<http://mjcdesvoirons.e-monsite.com/>
Retrouvez nous aussi sur Facebook

Imprimée par nos soins